



*Institute for  
Research on  
Public Policy*

*Institut de  
recherche  
en politiques  
publiques*

Pour diffusion immédiate  
Le 28 mai 2008

## COMMUNIQUÉ

### *L'affaire Maher Arar : le rapport d'enquête comporte des lacunes importantes, révèle une étude*

**Montréal** – L'« expulsion extraordinaire » de Maher Arar, qui, mis à bord d'un avion à New York, a abouti dans l'enfer des prisons syriennes, laisse sans réponses plusieurs questions concernant les pratiques de partage du renseignement entre le Canada et les États-Unis. Voilà ce qu'affirme une nouvelle étude de l'Institut de recherche en politiques publiques.

Dans « Arar: The Affair, the Inquiry, the Aftermath », l'auteur, Reg Whitaker, se penche sur le scandale qui a entouré la détention de Maher Arar pendant une année dans une prison syrienne et la torture qu'il a subie, sur la Commission d'enquête, dirigée par le juge Dennis O'Connor, qui devait évaluer la complicité de responsables canadiens dans cette affaire, et sur les implications du rapport de cette Commission, entre autres pour le gouvernement canadien, pour la politique de sécurité nationale et pour la société canadienne dans son ensemble.

Selon l'auteur, qui a fait partie du Comité consultatif nommé pour assister le juge O'Connor dans le second volet du mandat de la Commission, le rapport O'Connor comporte deux failles importantes : le fait d'exclure le Parlement des instances qui doivent rendre des comptes en matière de sécurité nationale, et l'importance délibérément accordée à l'évaluation du processus gouvernemental, alors qu'on aurait plutôt dû examiner l'efficacité réelle des opérations de la sécurité nationale.

« Pour garantir cette efficacité, il faudrait surveiller les organismes impliqués dans ce domaine pour s'assurer qu'ils agissent conformément aux objectifs de la politique canadienne, et il faudrait également évaluer leur performance, explique M. Whitaker. Même si la Commission a reconnu l'importance cruciale du partage du renseignement à l'échelle internationale dans la mise sur pied d'opérations antiterroristes, le fait que les États-Unis ont violé les droits d'un citoyen canadien et transgressé la souveraineté canadienne soulève de sérieuses questions de confiance. »

Le texte de l'étude « Arar: The Affair, the Inquiry, the Aftermath », de Reg Whitaker peut être téléchargé sans frais sur le site de l'IRPP ([www.irpp.org](http://www.irpp.org)).

-30-

Pour plus de détails ou pour solliciter une entrevue, prière de communiquer avec l'IRPP.

Pour recevoir le bulletin mensuel de l'Institut par courriel, veuillez vous abonner à notre service de distribution électronique, à l'adresse [www.irpp.org](http://www.irpp.org).

**Contact** : Kate Shingler, directrice des communications

Bureau : 514-787-0737 ; cellulaire : 514-235-8308 ; adresse électronique : [kshingler@irpp.org](mailto:kshingler@irpp.org)